

Agenda 21 d'OULLINS

Compte rendu de l'Atelier 21 de diagnostic n°1a : « Aménagement du Territoire et Préservation des Ressources »

25 janvier 2010

Mairie d'Oullins – 18 H 30

Liste des présents :

- ✓ Christian AMBARD
- ✓ Georges ASSAN
- ✓ Bernard AULANIER
- ✓ Yves BERQUIER
- ✓ Isabelle BLAYON
- ✓ Christine CHALAND
- ✓ Pierre Maurice CHESNARD
- ✓ Georges CHICH
- ✓ Ghislaine CHICHERY
- ✓ Frédéric CORNILLON
- ✓ Christophe DARPHEUIL
- ✓ Jacqueline DAUBIGNY
- ✓ Yvonne EXCOFFON
- ✓ Bruno FLEITH
- ✓ Eric GARDRAT
- ✓ Ariane HUBER
- ✓ Franck ISSARTEL
- ✓ Arthur ISSARTEL
- ✓ Gilbert JABOULAY
- ✓ Pierre JOSEPH
- ✓ Huguette JOURDAIN
- ✓ Marie-Laure LAVENIR
- ✓ Bernard LEGRAND
- ✓ Anne-Marie LEGRAND
- ✓ Fabrice MARCEAU
- ✓ Christine MAURIN
- ✓ Pierre NICOLLET
- ✓ Béatrice PERSONNE
- ✓ Hélène POMMERUEL
- ✓ Francis RATTAGGI
- ✓ Michel SAINT-PIERRE
- ✓ Jean-Pierre SCAPPATICCI
- ✓ Sophie TALLOIS
- ✓ Christian TAUVEL
- ✓ Jean-Pierre TREBIGNAUD
- ✓ Odile VALENCIA
- ✓ Adonis VALENCIA
- ✓ Mathias WISNIEWSKI

▪ **Cabinets d'études :**

- ✓ Solveig CHANTEUX – Consultante – MOSAIQUE ENVIRONNEMENT
- ✓ Anne LASTMANN – Chargée d'études –MOSAIQUE ENVIRONNEMENT

M. Marc Filiu, élu délégué à l'Agenda 21 expose l'ordre du jour :

Il s'agit, par cet Atelier 21, de contribuer, avec l'ensemble des personnes présentes, à la réalisation du diagnostic territorial sur les thématiques relatives à l'environnement et à la préservation des ressources. L'idée étant que chacun puisse contribuer à la réflexion et à la co-construction de la démarche d'Agenda 21, s'impliquer dans le devenir du territoire en partageant ses idées et faire évoluer ses propres pratiques. Ce sont les habitants qui vont faire part de leurs idées, et les élus présents seront en position d'écoute.

Le déroulement de l'Atelier 21 :

- Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Oullins (powerpoint BE)
- Présentation des principales données d'état des lieux concernant les thématiques paysage et cadre de vie, biodiversité et patrimoine naturel, gestion des ressources en eau, climat et énergie (powerpoint BE)
- Temps de travail des participants, par groupe, où ils recherchent, à partir des données exposées et selon leur vécu et leur connaissance du territoire, des forces et des faiblesses par rapport à ces thématiques.
- Présentation par un représentant de chaque groupe de 5 forces et 5 faiblesses, réparties sur l'ensemble des thématiques ci-dessus.
- Discussions/débats autour des forces et faiblesses établies par chaque groupe de travail.
- Détermination des forces et faiblesses prioritaires par chaque participant avec 10 gommettes (points) à positionner. Le nombre figurant entre () après chaque enjeu indique le nombre de points obtenus à l'issue de la séance.
- Synthèse du Cabinet Mosaïque Environnement sur le déroulement de l'Atelier 21 et sur les enjeux qui s'en dégagent.

Synthèse des discussions/débats autour des forces et des faiblesses

PAYSAGES
<p>Quelques éléments de constat :</p> <ul style="list-style-type: none">■ Une commune de 438 ha. au relief marqué et contrasté■ 3 entités très différentes sur la commune :<ul style="list-style-type: none">○ La Plaine du Rhône○ Le Vallon de l'Yzeron○ Les Pentes et les Balmes, contreforts du plateau Lyonnais■ Des paysages essentiellement urbains, avec peu d'ouvertures et marqués par la rivière l'Yzeron qui longe la commune sur sa partie nord, ainsi que par les infrastructures de transport.■ Les types de bâti façonnent autant de petits paysages urbains à l'identité marquée : quartiers pavillonnaires (la Bussière, la Malletière), quartiers d'habitats collectifs (Montmein, la Glacière, les Célestins), ancien quartier industriel (la Saulaie), quartiers plus verts à l'ouest de la commune (Merlo/Golf).■ Les espaces boisés ne représentent que 11% de la superficie communale, mais ils contribuent à l'armature paysagère de la commune.
<p>Diagnostic partagé du groupe de travail</p>
<p style="text-align: center;">Forces</p>
<ul style="list-style-type: none">■ Une commune au relief vallonné qui vient rompre la monotonie (1)■ Des quartiers pavillonnaires répartis sur toute la commune ; leur échelle à taille humaine leur confère un aspect apaisant■ Un habitat diversifié sur la commune■ Le projet d'éco-quartier de la Saulaie peut devenir le moteur de la politique dedéveloppement durable de la commune (par ex. ce projet peut servir de support pour sensibiliser les Oullinois aux économies d'énergie, aux modes de déplacement doux) (16)
<p style="text-align: center;">Faiblesses</p>
<ul style="list-style-type: none">■ Une forte densité urbaine qui crée un sentiment d'étouffement (maisons construites au bord des rues, concentration du bâti, rues étroites du centre-ville, manque de panorama) (9+4)■ Aménagement paysager de la Grande Rue (manque de fleurs, encombrement, étroitesse) (7)■ Ville coupée en deux par la voie ferrée (2)■ Prendre en compte les jardins collectifs dans la trame verte (1)■ Lors des travaux de rénovation, conserver les traces des anciennes habitations dans les quartiers (patrimoine paysager urbain) (1)■ Pas d'enfouissement des réseaux (8)
<p style="text-align: center;">Enjeux prioritaires</p>
<p>2 enjeux ressortent fortement sur la thématique des paysages urbains. L'un de ces enjeux fait partie des priorités de la politique municipale :</p> <p>1/ La construction de l'éco quartier de la Saulaie autour de la future gare de métro est considérée comme une force (16)</p>

2/ Améliorer la perception négative de la densité urbaine sur la commune (13)

2 autres enjeux d'amélioration paysagère :

3/ L'enfouissement des réseaux (8)

4/ Aménagement paysager et valorisation de la Grande Rue d'Oullins (7) (NB : fait partie des projets d'aménagement urbains portés par la Mairie)

ESPACES VERTS

Quelques éléments de constat :

- 3 Parcs publics dont le Parc Naturel de l'Yzeron situé le long de la rivière et qui abrite une avifaune remarquable
- Le Bois de Sanzy -non accessible- mais avec un fort potentiel ; il fait l'objet d'un projet de gestion et de mise en valeur
- Depuis dix ans, une politique communale en faveur des espaces verts, intégrant progressivement des pratiques respectueuses de l'environnement (Diminution des phytosanitaires, lutte intégrée, gestion économe de l'eau, paillage, arrosage goutte à goutte, choix d'essences adaptées au climat local)
- Intégration d'éléments végétaux à la création d'espaces urbains ou piétonniers
- Des jardins familiaux répartis sur la commune (Merlo, Golf, Montlouis, Bois de Sanzy-la Glacière, la Clavelière)

Diagnostic partagé du groupe de travail

Forces

- Des espaces verts globalement agréables et des parcs urbains de qualité (1)
- Bonne répartition géographique des espaces verts sur la commune
- Bonne accessibilité des espaces verts depuis différents points de la commune
- Bonne gestion des parcs (arrosage, tonte, éclairage, utilisation de produits phytosanitaires) (7) et bonne politique de plantation des arbres (6)

Faiblesses

- Des espaces verts sales (déjections canines, bouteilles, déchets divers) (5) et aux amplitudes horaires d'ouverture trop restreintes (2)
- Le Bois de Sanzy n'est pas aménagé pour le grand public et sa richesse tout comme son usage sont délaissés par les Oullinois (3) ; de plus, ses limites entre privé et public ne sont pas définies clairement ce qui peut créer des conflits (9).
- Manque d'espaces verts : Pas assez d'espaces verts prévus autour des nouvelles constructions (devrait être rendu obligatoire, avec plantation d'arbres) (5), ni dans certains quartiers comme : la Saulaie, la Bussière, la Clavelière et le Centre-ville (2)
- Manque d'arbres d'alignement et taille trop intensive
- Le centre-ville n'est pas assez fleuri (3)
- Pas de politique municipale ni de projets associatifs connus en faveur de la réalisation de compost en habitat collectif qui pourrait être utilisé dans les jardins de la Ville (17)
- Une volonté municipale trop faible en faveur de la création et de la promotion de jardins collectifs et ouvriers en milieu urbain (14)
- Déficit d'espaces de jeux / parcs pour les adolescents (skate park, terrains de basket et de foot ouverts au public) (10)

Enjeux prioritaires

Globalement cette thématique a fortement retenu l'attention des participants et 4 enjeux se détachent :

- la mise en place d'un système de valorisation des déchets verts en habitat collectif (17)
- l'augmentation du nombre de jardins familiaux et collectifs (14)
- Le maintien d'une gestion raisonnée des espaces verts de la ville et de la qualité de ceux-ci (13)

-L'aménagement du Bois de Sanzy pour un usage récréatif par le grand public tout en respectant son caractère naturel remarquable et son patrimoine (source, glacière, faune...)
(12)

BIODIVERSITE ET PATRIMOINE NATUREL

Quelques éléments de constat :

- Une bonne variété de milieux naturels sur un territoire très urbain :
 - Des boisements : espaces naturels dominants, ils jouent un rôle fonctionnel important (zones refuges, corridors, limitation des risques naturels et climatiques)
 - Des parcs et jardins
 - Des milieux humides et aquatiques : les cours d'eau (Yzeron, Rhône, cours d'eau du bois de Sanzy) et quelques points d'eau stagnante
 - Le corridor du vallon de l'Yzeron : il joue un rôle important de continuité et de lien entre les Monts du Lyonnais à l'ouest et les milieux de la Vallée du Rhône à l'est
- Le Parc naturel de l'Yzeron abrite une avifaune nombreuse (37 espèces recensées) dont certaines espèces nicheuses (26) ou protégées (27)

Diagnostic partagé du groupe de travail

Forces

- Des espaces verts à l'état encore un peu sauvage et naturel (parc du Merlo, parc de la Californie, parc de l'Yzeron, Bois de Sanzy) ...à conserver (8) (« laisser faire la nature ») tout en les valorisant (« patrimoine naturel », « richesse oubliée »)
- Les parcs sont les refuges de la biodiversité sur la commune d'Oullins (2)

Faiblesses

- Manque de politique d'éducation à l'environnement et au développement durable dans les programmes scolaires (16)
- Déficit de pédagogie sur la faune et la flore que l'on trouve sur le territoire de la commune, en milieu urbain (7+2)
- Manque un inventaire régulier du patrimoine naturel sauvage et arboré en particulier (2)
- Menaces des plantes invasives sur la biodiversité
- Absence d'une continuité verte entre les parcs et les espaces verts répartis sur la commune (« corridor écologique », « trame verte »)(2+2+6)

NB : corridor biologique : liaison fonctionnelle entre des écosystèmes ou entre différents habitats d'une espèce permettant sa migration et donc sa survie. Corridor spécifique à une espèce donnée, y compris du point de vue des échanges génétiques

corridor écologique : structure spatiale plus large sans notion d'échanges génétiques

trame verte : maillage qui vise à restaurer et protéger la biodiversité en garantissant les déplacements. La Trame verte et bleue est une des priorités du Grenelle de l'Environnement.

Enjeux prioritaires

- Une demande pour plus de politique d'éducation à l'environnement et au développement durable dans les programmes scolaires (16) ainsi que de pédagogie urbaine sur la biodiversité à Oullins (9)
- La création d'une trame verte à l'échelle de la commune d'Oullins avec 2 objectifs : un « jardin sans fin » pour les habitants d'Oullins entre les principaux espaces boisés, ainsi qu'une fonctionnalité de corridor écologique pour la faune. (NB : penser à rapprocher de la trame verte à une autre échelle, celle du Grand Lyon) (10)
- Conserver l'aspect naturel et sauvage des parcs et des bois (8)

ENERGIE ET CLIMAT

Quelques éléments de constat :

- Un climat continental, avec une pluviométrie marquée par des influences océaniques et des températures estivales pouvant être élevées
- Des vents dominants (à 22%) orientés Nord-Nord Ouest qui rafraichissent les températures
- 27 installations d'énergies renouvelables sur la commune (essentiellement solaires thermiques), et une moyenne constante depuis 3 ans de 10 déclarations préalables par année.
- Des actions enclenchées par la ville pour améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments : diagnostic de performance énergétique, isolation, suivi des consommations annuelles...

Diagnostic partagé du groupe de travail

Forces

- L'éco-quartier de la Saulaie peut servir de support pédagogique pour les habitants sur les économies d'énergie (20)
- Début d'aménagement des édifices nouveaux (basse consommation, meilleure isolation)

Faiblesses

- Manque d'un plan d'incitation à l'isolation des habitations (18)
- Déficit de valorisation des déchets verts (2)
- Eclairage public pas efficace et vieillissant (4) qui doit être revu pour obtenir un meilleur ratio bénéfices/énergie dépensée (10)
- Manque d'installations d'énergies renouvelables dans les bâtiments publics (1), manque d'installations en panneaux solaires (public et privé) (10)
- Manque d'informations sur les énergies renouvelables (5) et de sensibilisation à destination des enfants et des parents sur les économies d'énergie (8)
- Habitat ancien et mal isolé est consommateur d'énergie

Enjeux prioritaires

- 1/ La construction de l'Eco-quartier de la Saulaie : l'enjeu est de valoriser cet aménagement pour en faire un exemple pédagogique et didactique à destination des Oullinois, ainsi qu'un outil de communication sur les pratiques de développement durable (20)
- 2/ Une politique incitative pour l'isolation des bâtiments d'habitat (18)
- 3/ Optimisation de l'éclairage public (14)
- 4/ L'information sur les énergies renouvelables et la sensibilisation aux économies d'énergie (13)

RESSOURCE EN EAU

Quelques éléments de constat :

Les eaux souterraines :

- La « nappe alluviale d'accompagnement du Rhône à l'amont de Lyon » (Rhône Miribel Jonage) est utilisée pour l'approvisionnement en eau potable de la commune d'Oullins
- Le captage est fait sur le champ captant de Crépieux Charmy
- Production et distribution publique d'eau potable assurées par le Grand Lyon via contrat d'affermage avec Véolia Eau - Compagnie Générale des Eaux
- Analyses chimiques et microbiologiques conformes à réglementation
- Baisse de la production pour le champ captant de Crépieux Charmy (33 communes) : grâce à des réparations de fuites + changement de pratiques lavages de rues Grand Lyon

2004..... 106 582 000 m3

2005..... 107 850 730 m3

2006..... 104 298 520 m3

2007..... 92 910 000 m3

Diagnostic partagé du groupe de travail

Forces

- Une qualité de l'eau globalement satisfaisante

Faiblesses

- Opacité des contrats de distribution de l'eau (prix, comparaisons, qualité du réseau de distribution) (6)
- La commune d'Oullins ne maîtrise pas son accès à l'eau potable, car elle ne maîtrise pas son fournisseur
- Manque de sensibilisation sur les déchets dans la rue (civisme des Oullinois) qui nécessitent des lavages (1), ainsi que sur les possibilités d'économiser l'eau au niveau privé (voitures) comme public (7)
- Problème de réseau unitaire qui mélange eaux usées et eaux pluviales (NB : à traiter en atelier « santé et bien être » avec l'assainissement) (2)
- Peu de fontaines sur la commune (1)

Enjeux prioritaires

1/ Sensibilisation sur les usages de l'eau et les économies possibles sur son usage privé comme public (8)

2/ Communication sur la distribution de l'eau sur la commune d'Oullins (6)

COURS D'EAU

Quelques éléments de constat :

Une rivière de 27 kms dont 3.7 kms dans sa traversée de la commune d'Oullins

- *La rivière marque fortement la physionomie et la vie de la commune.*
- *Une partie du lit de l'Yzeron est aménagée depuis plus de trente ans avec une cunette en béton. En aval du pont de la RD486, l'intégralité du lit de l'Yzeron, forme une cunette en béton (fond et berges) et on note l'absence de ripisylve*
- *Un cours d'eau parfois dégradé, encombré*
- *Présence d'une plante invasive (Renouée du Japon)*
- *La qualité de la Ripisylve est classée de « bonne à moyenne »*
- *Un seuil infranchissable situé sur le cours d'eau au niveau du Pont d'Oullins*

Des éléments de réponse :

- *Création en 2002 par les 20 communes traversées par la rivière du Syndicat d'aménagement et de gestion (SAGYRC) pour conforter les berges (2003) et construire un collecteur.*

Diagnostic partagé du groupe de travail

Forces

- Les travaux réalisés par le Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron (6)
- La présence d'un cours d'eau qui traverse la commune et passe dans la ville (11)

Faiblesses

- Propreté des berges et du lit de l'Yzeron (4)
- Pas d'aménagement des berges pour la circulation des vélos, ni la promenade, pour le Rhône comme pour l'Yzeron (16+2)
- Pas de mise en valeur des berges qui sont bétonnées et contraignent l'Yzeron. L'attente des Oullinois serait sur une prise en compte écologique de l'Yzeron, en créant une ripisylve par technique végétale par exemple (17)

Enjeux prioritaires

1/ Aménagement des berges de l'Yzeron et du Rhône en une « promenade verte » pour un usage en modes doux par les habitants d'Oullins (18)

2/ Requalification paysagère et écologique des berges de l'Yzeron (17)

Hiérarchisation des enjeux :

Parmi les thématiques qui retiennent particulièrement l'attention des participants du groupe on citera :

- ENJEU DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION : L'éducation et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable ainsi que l'information sur les économies d'énergie (49)
 - Que cela soit : dans les programmes scolaires (16), via l'aménagement de l'éco-quartier de la Saulaie (20), ou à travers la création de points d'information Energie sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables (13)...quelques pistes déjà évoquées lors de l'Atelier de diagnostic.
- ENJEU DE CONTINUITÉ PAYSAGÈRE (28) : entre les principaux espaces verts de la commune (Parc de l'Yzeron, Bois de Sanzy, Parc Chabrières, Parc du Prado), et entre l'ouest et l'est de la commune le long de l'Yzeron
- TRAITEMENT DES DÉCHETS VERTS (19) : principalement en habitat collectif, et dans une moindre mesure pour la ville.
- POLITIQUE INCITATIVE POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS L'HABITAT (18)
- ENJEU DE REVALORISATION DE L'YZERON (17)
- DÉVELOPPEMENT DE JARDINS FAMILIAUX ET COLLECTIFS (14)
- OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC (14)
- DENSITÉ URBAINE (13)
- AMÉNAGEMENT DU BOIS DE SANZY (12)